

LETTRE OUVERTE A M. MACRON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



**NON AU DÉSERT MÉDICAL
OUI À L'OFFRE DE SOINS FILIÈRIS**

- ❖ Puissiez-vous proposer des mesures concrètes pour rouvrir un chemin d'espoir envers les retraités,
- ❖ Sauver FILIÈRIS non pas pour les Mineurs mais pour les générations futures.
- ❖ Rendre justice aux veuves et aux Mineurs en appliquant l'art 1 du décret CAN pour mettre fin aux discriminations et accéder à la gratuité totale



**MEILLEURS VŒUX POUR CETTE
ANNÉE NOUVELLE. PUISSE -T-ELLE
NOUS APPORTER À TOUS SANTÉ
SÉRÉNITÉ PROSPÉRITÉ ET
BONHEUR**



Lettre ouverte à :

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président de la République, permettez-moi, au nom de la Fédération Nationale de l'Encadrement des Mines et des Cadres de santé, de vous présenter nos vœux les plus sincères de réussite pour notre pays comme pour vous et ceux qui vous sont chers.

Notre **Fédération** ainsi que le **MDPM** rassemblent plusieurs milliers d'adhérents et sympathisants dont 90% de retraités et veuves.

Il est toujours délicat de venir en solliciteur, c'est pourquoi je vous prie, **Monsieur Le Président de la République**, d'accorder une bienveillante attention à la présente.

On vous prête le sentiment de ne pas « aimer » les retraités. Ils seraient de mauvais acteurs économiques. Vous avez sans aucun doute raison sur le principe mais nous ne sommes pas pour autant de mauvais consommateurs.

Nous avons eu la chance de travailler 6 jours sur 7, les 60 **heures** par semaine payées 39H00 pour permettre au pays de se relancer.

Ceux d'entre nous qui l'ont pu, ont économisé toute leur vie afin de **ne pas devenir** un jour **une charge pour leurs enfants**. Certains se sont endettés afin de se réfugier dans l'immobilier ! Par les temps qui courent cela revêt de la pire des situations ! D'autres ont misé sur l'assurance vie ! Aucun d'entre nous, en raison de l'âge n'aurait l'idée de faire des placements hasardeux.

Jouer avec nos petites économies quand on connaît le coût d'une entrée en EHPAD serait indigne de notre sens des responsabilités !

Sommes-nous responsables de l'absence de courage politique qui aurait dû depuis 30 ans organiser la prise en charge collective du 5^{ème} risque, la dépendance ?

Voilà, Monsieur le Président de la République, en préliminaire ce que nous souhaitons vous dire.

**Puissiez-vous proposer des mesures concrètes
pour rouvrir
un chemin d'espoir au profit des retraités,**

C'est le 1^{er} vœu que nous formulons

**Le 2^e Vœu qui justifie notre
démarche concerne le devenir de
l'offre de soins
du régime minier.**

Dix années de décisions politiques incohérentes, voire contradictoires ont consisté au final à dépouiller le régime en confiant la gestion des activités de prestations de Sécurité sociale à d'autres organismes, en transfert ou en délégation.

La CANSSM est désormais centrée sur la gestion, sous la marque **FILIÈRIS**, d'une importante offre de santé, essentiellement implantée dans les anciens bassins miniers mais **ouverte depuis 2005 à toute la population.**

L'offre de soins du régime minier, héritage de la corporation minière est fondée sur une médecine salariée. Elle favorise l'accès aux soins, sans avance de frais, sans dépassement d'honoraires, tout en pratiquant le tiers payant pour tous. L'offre de soins du régime minier répond à de vrais problèmes de santé publique.

Une offre de soins garante d'une non désertification médicale.

FILIÈRIS, avec des moyens adaptés, est une offre essentielle pour l'ensemble de la population des territoires où elle représente souvent une part notable de l'offre de proximité.

Malgré les efforts de rétablissement financier entrepris avec succès notamment par Monsieur Laurent HABERT, aujourd'hui conseiller de Mme BUZYN, les changements de cap à répétition du passé pèsent lourdement sur le fonctionnement de l'institution.

Nous constatons que l'exigence d'équilibre financier de l'offre de soins compte tenu du contexte et des charges du passé, conduit à des suppressions d'activités de soins.

C'est la raison de notre intervention.

Il nous faut votre soutien pour faciliter des partenariats s'impliquant financièrement

(Par exemple dans la création de centres de santé pluridisciplinaires, etc....).

De plus, **une ouverture raisonnée des pharmacies minières** permettant d'accueillir la population du régime général consultant notre offre de soins, compléterait le parcours de santé.

La santé ne devrait-elle pas être replacée au cœur des préoccupations des collectivités territoriales ?

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

La FNEM CFE-CGC constate une dichotomie entre les missions dévolues à FILIÈRIS :

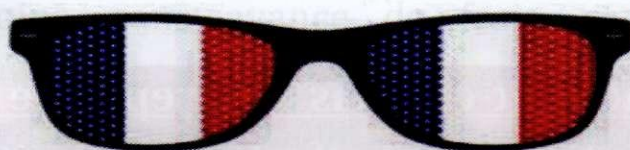
- Être un laboratoire ouvrant sur une **gestion modernisée et ouverte de soins** à toute les populations notamment les plus fragiles,
- Et le **devoir de recomposition des œuvres** qui en fait **se traduit par des abandons d'activités**, faute de moyens.

???

Nous sommes des retraités des Mines, une corporation en voie de disparition mais qui ne manque pas de cœur.

**Il faut sauver FILIÈRIS non pour nous mais
Pour les générations futures.**

SAUVER FILIÈRIS



**AU SERVICE DES
GÉNÉRATIONS À VENIR**

**C'est cette situation qui nous amène à
formuler**

Notre 3^e et dernier vœu.

Aujourd'hui les ex-mineurs de France et ou leurs veuves (+de 65%) sont déjà confrontés à des discriminations.

Dans les secteurs couverts par les œuvres de FILIÈRIS ou hors secteurs, l'abandon d'activités de soins pour les premiers, les dépassements d'honoraires pour les seconds posent un problème d'ETHIQUE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

***NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR QUE
JUSTICE NOUS SOIT RENDUE***

Un petit rappel historique s'impose :

Décret n°46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines.

Article 1 :

Il est institué une organisation de la sécurité sociale dans les mines destinée à garantir les travailleurs visés au titre II et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, et à couvrir les charges de maternité et de paternité qu'ils supportent.

**En clair, la gratuité totale nous est
Réglementairement assurée.**

Nous sommes hélas loin de cette situation !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

**VOUS ÊTES LE GARANT DE LA BONNE
APPLICATION DES LOIS.**

**MERCI DE RENDRE JUSTICE A CES
DERNIERS MINEURS ET LEURS VEUVES**

- EN CRÉANT UNE CARTE VITALE SPÉCIFIQUE MINES AVEC UN FONDS DÉDIÉ GARANTISSANT CETTE GRATUITÉ
- OU L'ACCÈS POUR TOUS LES AFFILIÉS À UNE CMU-C SPÉCIFIQUE

Espérant, Monsieur le Président de la République que vous aurez pris en considération notre situation et comptant sur votre aide, nous vous prions d'agréer l'expression de notre sincère et profond respect ainsi que de notre haute considération.

Cuvillier Alain Président **FNEM CFE-CGC Mines** Et du **Mouvement de Défense des Pensionnés des Mines (MDPM)** Administrateur Régime Minier et **ANGDM**

